



*Reconnue d'utilité publique
par décret du 13 mai 1998.*

Pourquoi avoir choisi de mettre à l'honneur « les prairies » ?

Parce qu'elles sont indispensables pour préserver la biodiversité.

Différents types de prairies existent mais les plus représentatives sont humides (dites hygrophiles), sèches (xérophiles), ou encore celles qui sont ni humides ni sèches (mésophiles).

Chaque catégorie a une importance capitale pour :

- L'épuration des eaux
- L'absorption des crues
- Le renforcement des berges
- La conservation des corridors écologiques
- La préservation de la biodiversité

L'approche faunistique a une place très importante également permettant la régénération de la biodiversité : les herbivores de grande taille entretiennent les espaces naturels, et sont complémentaires des bovidés domestiques.

La gestion des espaces naturels par l'éco-pâturage présente aussi de nombreux avantages, notamment sur le plan écologique, social et économique. En outre, elle permet de soutenir la filière élevage et de préserver les races rustiques en voie de disparition.

Partageons et diversifions l'utilisation des prairies afin de mieux les protéger !

20, rue Mansart
78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 54 75 80
Fax. : 01 39 54 61 66
yvelines.environnement@orange.fr

N° Siret 400 047 882 00016
Code APE : 9104Z